



<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>

Compte-rendu de la réunion du 25 avril 2023 du club généalogique

I/ Participation

Présents : Bruno D., Gérard H., Guy M., Jacqueline V., Jean-Marie D., Nicole Z., Pascale E. et votre serviteur, Bernard C.

Excusés : Catherine B., Christine V., Isabelle D., Jean-Marc P., Laurent G.

Absents : les autres !

Il n'a pas échappé à votre sagacité qu'une nouvelle venue a participé à nos travaux. Il s'agit de Pascale ENTERS, une amie de Bernard, qui commence à peine ses recherches familiales et qui voulait voir à quoi ressemblait l'ambiance d'un club généalogique. Espérons que nous ne l'avons pas déçue et que nous aurons l'occasion de la revoir.

II / Vie de la section

A/ Services Sociaux.

Notre section a demandé le 30 mars à la délégation des Services Sociaux s'il lui était possible de faire connaître notre activité aux retraités des administrations financières du département.

La délégation nous a répondu le 5 avril en écrivant qu'effectivement la généalogie pouvait intéresser le public visé mais qu'elle devait se réunir pour examiner les modalités de cette information.

Nous attendons donc maintenant cette décision.

B/ Stage national ATSCAF de généalogie.

L'ATSCAF nationale organise cet été deux stages de généalogie à Megève.

- Le premier est intitulé « A ces braves Jean » et a lieu du 12 au 19 août.

Le tarif est de 525€ par personne tout compris. Il s'agit d'un stage de premier niveau.

- Le second intitulé « Dis-moi ce que la vie a fait de moi » a lieu du 19 au 26 août au même lieu et pour le même prix. Il requiert un niveau plus élevé.

A ce jour Gérard et Guy se sont inscrits.

La section devra donc demander une subvention à l'ATSCAF départementale pour les aider à financer une partie du stage.

L'an passé nous avons obtenu un budget forfaitaire de 400€ à partager entre les participants.

C/ Forum des associations

Nous avons été contactés par la Mairie d'arrondissement pour savoir si notre club souhaitait participer au forum des associations le 16 septembre 2023 place Guichard.

Comme notre section ne dispose pas de la personnalité juridique nous avons chargé Bruno de poser la question au Conseil d'Administration de l'ATSCAF Départementale. Rappelons en effet que Bruno est membre de cette instance.

Même si ce n'est pas un refus catégorique qui a été signifié, le CA a exprimé son inquiétude concernant une initiative qui pourrait faire encore progresser le nombre d'adhérents non-financiers au sein de l'ATSCAF alors que les statuts fixent une limite maximale.

Notre section a donc décidé de ne pas donner suite à l'invitation de la Mairie du 3°.

III / Visite du club

Nicole rappelle la visite qu'elle organise pour les membres du club et qui aura lieu le Mardi 2 Mai.

Le rendez-vous est fixé à la sortie de la station « Minimes » à 13h30. Il s'agit de la ligne de la ficelle (funiculaire si vous préférez) de Saint-Just.

Nicole nous fera visiter ce quartier de Saint-Just et pour nous remettre de notre fatigue nous invitera chez elle pour prendre un petit goûter à la fin de la balade.

Elle demande lors de la réunion si elle peut également inviter d'autres collègues à elle. De quel droit pourrions-nous nous y opposer ? Nous avons donc bien sûr accepté et l'avons remercié d'une telle initiative qui n'avait pas eu lieu depuis 2022 et la visite des Archives Municipales.

IV/ Formation sur Filaé

La majeure partie de la réunion du jour a été consacrée, ainsi qu'il était prévu, à une formation sur l'outil Filaé.

C'est Gérard qui était notre moniteur.

Nous avons facilement pu suivre les explications puisque les cas pratiques, parfois tirés de nos arbres, s'affichaient sur le mur de la salle grâce au vidéoprojecteur couplé à l'ordinateur.

Gérard nous a appris que, grâce à l'abonnement du club à Filaé, chacun peut y déposer son arbre généalogique. En effet sur un même compte Filaé il est possible de positionner plusieurs arbres même s'ils n'ont aucun rapport entre eux.

Gérard nous montre ensuite comment rechercher une personne sur Filaé en utilisant les différents filtres à notre disposition : nom et prénoms, périodes, rayon géographique, types d'évènement, sources.

Attention, il est souvent plus facile de trouver quelqu'un en n'étant pas trop précis sur la demande (pour les prénoms, les dates, ou la commune par exemple). Si le nombre de réponses affichées est trop élevé il est alors toujours possible d'être plus précis dans la requête suivante.

Attention également aux orthographes des patronymes. Il est possible que le nom sur l'état civil ne soit pas exactement écrit comme celui que vous recherchez. Or l'indexation fournira en début de liste seulement le nom tel que vous l'aurez tapé. Donc pensez bien à utiliser le caractère joker (*) à la place des caractères manquants ou imprécis.

N'oublions pas non plus que la CNIL a prévu des règles plus restrictives concernant la communication les données indexées.

Ainsi les naissances ne peuvent être communiquées avant 120 ans quand elles sont indexées. Pour les mariages c'est 100 ans et 80 ans pour les décès.

Cela, relativise l'intérêt des recherches sur Filaé pour les périodes contemporaines.

En revanche ce site permet de nombreuses trouvailles grâce à l'indexation des recensements.

Naturellement le débat est venu sur les mérites comparés de Généanet et de Filaé.

Les deux sites sont très différents et ne peuvent se comparer.

Généanet est beaucoup basé sur les données collaboratives des généalogistes tandis que Filaé est un site essentiellement marchand. Il y a donc énormément plus d'arbres en ligne et de relevés effectués par les bénévoles sur Généanet.

En revanche sur Filaé les données sont indexées ce qui rend les recherches plus rapides.

Bref pour les généalogistes les deux sites se complètent même s'il est conseillé de mettre son arbre sur Généanet.

PROCHAINE REUNION DU CLUB

LE MARDI 9 MAI 2023 à 16h30, salle S88 D

Cité Administrative d'Etat de la Part-Dieu